

République Française
Département de Haute-Garonne
CANTON ESCALQUENS

COMMUNE LES VARENNES

PROCES-VERBAL N° 8 **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du Mercredi 21 décembre 2023**

Le mercredi 21 décembre 2023,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué la semaine précédente, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUX, Maire.

Présents : Mme Iris BARDIN, M. Christian BOUHOT, M. Philippe GOUX, M. Emmanuel JEAN, Mme Elsa MERICQ, Mme Nathalie STEPHAN

Absents excusés : Mme Vanessa LOBO, M. Cédric PENARD, Mme Nadine REVELLAT

Procuration : Mme Nadine REVELLAT a donné procuration à Mme Iris BARDIN
M. Cédric PENARD a donné procuration à Mme Elsa MERICQ

Formant la majorité des membres en exercice

Le président ayant ouvert la séance à 20h35, il a procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Iris BARDIN est désignée pour remplir cette fonction.

1 – Délibération sur le recrutement d'une secrétaire de mairie

Ainsi fait et délibérée les jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire
Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Délibération votée avec comme nombre voix : 6 Pour , 0 abstention,
0contre

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9
Présents : 6
Absents excusés : 3
Procuration : 2
Votants : 8

La nouvelle recrue commencera ses fonctions le mardi 02/01/2024.

2- Election du premier adjoint

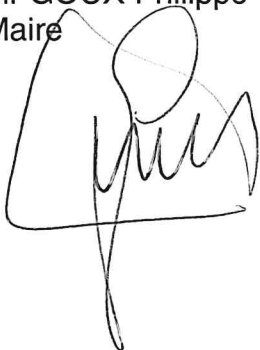
A l'appel de candidature, Monsieur Emmanuel JEAN, s'est présenté.
Ainsi fait et délibérée les jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire
Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9
Présents : 6
Absents excusés : 3
Procuration : 2
Votants : 8

Election votée avec comme nombre voix : 5 Pour , 0 abstention, 3
contre

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h51

Mr GOUX Philippe
Maire



Mme Iris BARDIN
Secrétaire de séance

